

# FRANCE ANTILLES

## Samedi 11 juillet 2009

### Étrique : en service

Support et carte d'identité, situé à l'ancien hôpital, rue Pierre-Leroy, est ouvert de 8 à 17 heures, les lundis, mardis et jeudis, et de 8 heures à 14 h 15, les mercredis et vendredis.

2 04  
7 197 Jarry Cedex  
s.fr  
l. 05 90 25 52 05  
polin, S. Sérac

8 87

### C'est la fête à Budan

**BAIE-MAHAULT.** La fête patronale de la commune se poursuit, ce week-end, à Budan avec l'association Stay clean.

Samedi et dimanche, à 9 heures : course cycliste Mémorial Jean-Luc Morvany.

Dimanche, de 7 à 20 heures, rencontre intergénérationnelle à la maison de quartier, avec marché local, stands d'information, débats et animations.

À 10 heures, conférence-débat sur le thème Aménager Baie-Mahault, le Plan local d'urbanisme. De 8 à 13 heures, journée du cabri, compétition de cabritants à Beausoleil/Budan.

Lundi, 18 heures, mât de coïgnage, au foyer de Budan. 21 heures, léwòz avec Douvan nou ka et Reick Kosik, à la maison de quartier.

d'urbanisme

## Le rencontre compté



che à 10 heures, à la Maison de quartier de Budan

rac. « Je suis venu de dernier, qui vit au le PLU est local, le iration. Or, ces deux orer indépendam- urer que les préoccu- l'une ville à l'autre. »

Il n'empêche que les élus présents lors de ces réunions déplorent la non-mobilisation de la population. L'exposition se poursuivra cependant jusqu'au 30 septembre avec une programmation de conférences-débats durant les différentes fêtes de sections.

Eugène LAURENCE ■

### POINTE-A-PITRE.

Accueil des résidents étrangers à la sous-préfecture

## Une enquête confirme des dysfonctionnements

La Ligue (les droits de l'homme (LDH) et Amnesty International ont effectué, jeudi matin, une enquête auprès de 80 étrangers, devant la sous-préfecture de Pointe-à-Pitre, sur les conditions de réception dans les bureaux de l'administration.

De 7 à 8 heures, les membres des associations ont rencontré hommes et femmes (avec une dizaine d'enfants en bas âge), qui attendaient place de la Victoire, afin de solliciter un premier titre de séjour ou en demander le renouvellement. Certains venaient même demander un simple renseignement. D'origine haïtienne, dominicaine, dominicaine, libanaise, ou autres, tous étaient présents car ils n'arrivaient pas à obtenir de renseignements au téléphone. Me Hermantin, président de la Fédération gadeloupéenne de Ligue des droits de l'homme, précise d'ailleurs avoir testé le standard téléphonique : « Quand on finit par le joindre, il ne fournit aucune précision ». Selon l'enquête menée par les associations, « ils (les étrangers, NDLR) stationnent sur place, depuis de longues heures (depuis 4 à 5 heures du matin) afin de pouvoir disposer des premières places sur l'escalier

d'accès aux bureaux de la sous-préfecture. Une dizaine nous a indiqué y avoir dormi », précise le document résultant de l'enquête. « Ils ont déjà effectué plusieurs précédentes démarches, sans parvenir à rencontrer les agents et sans obtenir de prochains rendez-vous pour une nouvelle démarche. Les contacts avec les agents qui s'expriment en français sont laborieux pour des migrants qui, pour la plupart, s'expriment seulement en créole. » La LDH et Amnesty International indiquent « qu'ils n'entendent pas mettre en cause le personnel de l'administration, mais vouloir s'adresser directement aux responsables de l'administration préfectorale pour dénoncer une nouvelle fois ce comportement indigne réservé aux étrangers ».

Me Hermantin a exprimé sa « volonté de faire respecter les libertés publiques vis-à-vis de tous, de ces hommes et de ces femmes, étrangers qui n'en demeurent pas moins des êtres humains ». « D'où notre dénonciation publique de ces dérives, qui atteignent aujourd'hui les étrangers mais qui peuvent, si nous n'y prenons pas garde, nous atteindre nous-mêmes demain... », conclut-il.

Stéphanie SÉRAC ■